

TST TER IND

2 JOURS

continu, alternance

Sur devis

[Travaux sous tension](#)

Pour qui ?

Personnel d'entreprise de travaux électriques maîtrisant correctement les travaux hors tension et ayant des connaissances et une pratique adaptée au domaine des travaux visés.

prérequis :

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et pré-requis ci-après :

- mettre en oeuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 dans le domaine considéré.
- avoir suivi le module de base habilitant TST depuis moins de 2 ans et être apprécié positivement ou être habilité « T » pour d'autres travaux au périmètre d'un module de type spécifique, en les pratiquant régulièrement au sens de la recommandation BT unique du Comité des Travaux Sous Tension.
- maîtriser la mise en oeuvre hors tension des travaux sur les ouvrages terminaux (habilitation B1 minimum).

La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. (liste jointe)

Le participant doit avoir au moins 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.

Ces pré-requis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.

Objectif :

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable :

- d'identifier les opérations réalisables sous tension sur les ouvrages terminaux et d'en connaître les procédures d'accès,
- de préparer et valider un processus opératoire,
- de vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique de l'ouvrage,

- d'identifier les circuits d'électrisation,
- d'identifier les circuits de court-circuit,
- de mettre en oeuvre les moyens pour se prémunir de ces risques,
- de connaître et d'utiliser à bon escient les protections collectives et individuelles,
- d'identifier et de choisir les outils et le matériel adapté,
- d'identifier et de prendre en compte dans ces activités tous les facteurs qui ont un impact sur l'environnement (déchets, esthétique, etc.),
- de réaliser des travaux sous tension sur les ouvrages terminaux dans le respect des règles de l'art,
- de rendre compte à sa hiérarchie à la fin des travaux.

Lieu de la formation :

Mallemort (13)

Programme de la formation

Vérification des pré-requis :

Un exercice théorique et pratique permettra de vérifier les pré-requis attendus définis ci-dessus.

Partie théorique :

- apport théorique sur la réglementation : UTE C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ...
- apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement).

Les exercices pratiques suivants :

- Remplacement d'un panneau de comptage monophasé par la méthode « sectionnement ».
- Raccordement d'une dérivation individuelle dans une colonne électrique.
- Remplacement d'un Coupe Circuit Principal Individuel (CCPI) triphasé sur panneau de comptage par la méthode « déconnexion ».
- Remplacement d'un appareil avec un conducteur neutre non interruptible.

Conditions tarifaires :

Adaptées au nombre de stagiaires



Ecole de la Construction et des Infrastructures et Réseaux

CFTP Emile PICO – Pont Royal – 13370 MALLEMORT - Tél. : 04 90 59 42 05 / Fax : 04 90 59 15 81

cftp.tp-paca.fr / info@poleformation-tp.fr

N° d'existence 93 13 000 38 13 – Siret : 782 738 306 00011 – Code APE : 8559A – N° TVA

Intracommunautaire : FR 33 782 738 306